



SITE CLASSE
au titre de l'article L. 341-2
du code de l'environnement



Dunes d'Annoville

Décision : Arrêté ministériel
Date : 18/03/1966
Code : 50013

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcelles 2017
IGN Vieux Plans (VMS)
DREAL-NORMANDIE
PROTECTIONS
LA 2009/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 30 60 m

